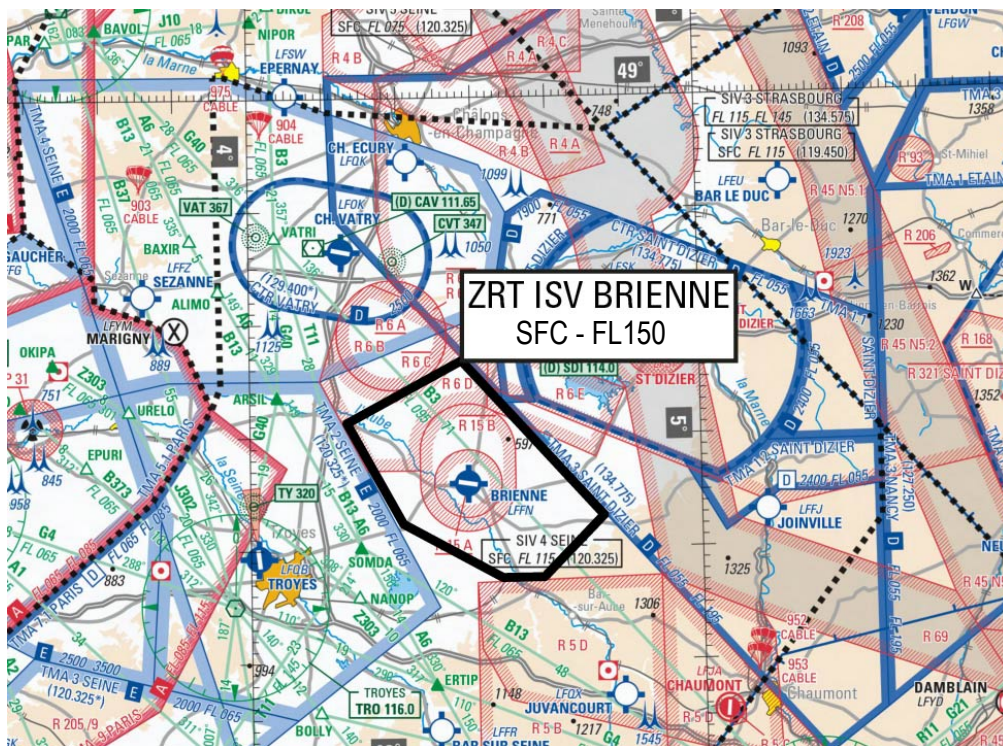


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans le cadre d'activités d'infiltration sous voile dans la région de Brienne-le-Chateau (FIR : PARIS LFFF)

En vigueur : Du 07 au 11 juin 2021

Lieu : FIR : Paris LFFF – AD : Brienne-le-Chateau LFFN



ACTIVITÉ
Recyclage de chuteurs opérationnels du MIN INT nécessitant des largages pour exercice d'infiltration sous voile (ISV).

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
Du 07 au 11 juin 2021 : ZRT ISV Brienne activable : Lundi 07 : 1000 à 2000 Mardi 08 : 0600 à 2200 Mercredi 09 : 0600 à 2200 Jeudi 10 : 0600 à 2200 Vendredi 11 : 0600 à 1200

INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : SEINE INFO : 120.325 MHz PARIS INFO : 126.100 MHz SAINT-DIZIER APP : 134.775 MHz

GESTIONNAIRE
CELLULE PARACHUTISME MIN INT.

STATUT
ZRT qui, lorsqu'elle est active, coexiste avec les zones réglementées LF-R 15 A et B Brienne-le-Chateau (AIP ENR 5.1) et se substitue aux autres parties d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG IFR / CAM : contournement obligatoire.
CAG VFR : contournement obligatoire sauf pour : - les aéronefs basés sur l'aérodrome de Brienne-le-Chateau et les aéronefs utilisateurs de l'héliport de Blignicourt, après obtention, sur la fréquence 123.425 MHz, de l'accord de la cellule parachutisme MIN INT. - les aéronefs assurant des missions de sécurité publique, d'assistance ou de sauvetage lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions pourront pénétrer dans la ZRT après autorisation de la cellule parachutisme MIN INT, sur la fréquence 123.425 MHz.

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

48°31'20"N, 004°12'56"E
48°36'45"N, 004°28'18"E
48°22'53"N, 004°46'56"E
48°17'29"N, 004°38'52"E
48°17'29"N, 004°33'21"E
48°22'21"N, 004°20'16"E
48°31'20"N, 004°12'56"E

Limites verticales

SFC / FL150

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lorsque la ZRT est active, le plancher de la voie aérienne B3 est relevé au FL 155 entre VATRI et RLP.
Des activités de parachutage dans les zones LF-R 15 A et B Brienne-le-Chateau pourront se dérouler en coordination avec le MINT INT.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Chaque jour, activation de 10 créneaux de 1 heure au FL 145.
Prévision d'activité disponible chaque jour à compter de 0700 auprès du responsable d'activité largage.

ORGANISME A CONTACTER

Avant et pendant l'activité :

Directeur de séance de saut :
Tél : 06 50 19 41 38 / 06 84 83 85 84.